

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2018

BUDGET PRINCIPAL : EQUILIBRE GLOBAL

	Pour mémoire BUDGET PRIMITIF	REPORTS	PROPOSITIONS NOUVELLES REELLES	RESULTAT REPORTE	MOUVEMENTS D'ORDRE	TOTAL BS
Dépenses	745,0 M€	14,2 M€	19,1 M€	Déficit investissement : 17,2 M€	22,0 M€	72,5 M€
Recettes	745,0M€	1,8 M€	-14,0 M€	Excédent Fonct. Cap. : 29,6 M€ Excédent Fonct. Reporté : 33,1 M€	22,0M€	72,5 M€

I - LES REPORTS DE CREDITS

Les reports de crédits d'investissement s'élèvent en :

RECETTES

1 854 K€

Dont : - subventions d'investissement reçues	1 842 K€
- opérations pour compte de tiers	12 K€

DEPENSES

14 211 K€

Dont : - subventions d'équipement	7 357 K€
- opérations sous maîtrise d'ouvrage départementale	6 494 K€
- opérations pour compte de tiers	360 K€

II - LES PROPOSITIONS NOUVELLES

Hors virements de crédits et opérations d'ordre de transfert de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, les ajustements de recettes les plus notables de ce projet sont constitués par la diminution du produit de l'emprunt, la hausse du produit de la fiscalité directe après notification, et la prise en compte d'une baisse – constatée depuis le début de l'année – des Droits de Mutation à Titre Onéreux (D.M.T.O.).

Les principales inscriptions en dépenses concernent le reversement à la Région de trop perçu de recettes en 2017 (transfert de la compétence Transports), la constitution de provisions et de réserves pour dépenses imprévues, une dotation exceptionnelle de fonctionnement au S.D.I.S., une inscription au titre des admissions en non-valeur, un ajustement des dépenses d'allocations R.S.A. et d'aide sociale ainsi qu'une prévision de remboursement d'emprunt anticipé.

L'ensemble des propositions d'inscriptions de crédits supplémentaires contenues dans ce projet sont détaillées ci-dessous.

II - 1 - LES RECETTES NOUVELLES DE FONCTIONNEMENT	- 7 K€
--	---------------

L'essentiel des recettes nouvelles de fonctionnement concerne des ajustements - dont le solde est quasiment nul - relatifs à la fiscalité directe et indirecte (D.M.T.O.) et aux dotations de l'Etat.

La Fiscalité Directe	1 625 K€
-----------------------------	-----------------

La notification du produit de la fiscalité locale par les services de l'Etat nécessite un ajustement des crédits inscrits au Budget Primitif (Cf. tableau ci-après).

En €	Prévu BP	Notifié	Inscriptions BS
Taxe foncière sur prop .bâties	111 197 452	112 745 583	1 548 131
C.V.A.E. des entreprises	29 472 000	29 445 370	- 26 630
I.F.E.R.	1 885 000	1 988 842	103 842
TOTAL	142 554 452	144 179 795	1 625 343

La Fiscalité Indirecte	- 2 000 K€
-------------------------------	-------------------

Le produit des D.M.T.O. - 2 000 K€

Compte tenu de la baisse du produit des D.M.T.O. constatée sur les 4 premiers mois de 2018 par rapport à la même période sur l'exercice 2017 (-0,4 M€), une diminution de 2 000 K€ de la prévision est inscrite dans ce projet de budget.

Les Dotations de l'Etat	368 K€
--------------------------------	---------------

Au regard de la notification des dotations de compensation par les services de l'Etat, une révision s'avère nécessaire compte tenu des crédits inscrits au Budget Primitif (Cf. tableau ci-après).

En €	Prévu BP	Notifié	Inscriptions BS
D.C.R.T.P.	17 974 000	17 927 160	- 46 840
Dot. Comp. Exonération C.V.A.E.	30 000	16 060	- 13 940
Dot. Comp. Exonération Taxe Foncier Bâti	223 000	112 274	- 110 726
Dot. Comp. Transf. Comp. Exo. fiscale directe	5 868 000	6 350 171	482 171
Dotation C.N.S.A. au titre de la M.D.P.H.	602 998	659 855	56 857
TOTAL	24 697 998	25 065 520	367 522

II - 2 - LES DEPENSES NOUVELLES DE FONCTIONNEMENT	11 068 K€
--	------------------

Les dépenses nouvelles de fonctionnement s'élèvent à 11 068 K€ dont les plus significatives sont :

Allocations RSA	2 010 K€
------------------------	-----------------

Compte tenu de la constante évolution à la hausse des dépenses consacrées à ce poste, il vous est proposé une inscription d'un crédit complémentaire de 2 010 K€ pour assurer le paiement des allocations RSA jusqu'à la fin de l'exercice 2018.

Complément de provision au titre de la valorisation du Compte Epargne Temps monétisable	200 K€
--	---------------

Une provision pour risques et charges d'un montant de 1 053 K€ représentant la valorisation fin 2017 du Compte Epargne Temps monétisable des agents a été passée dans les comptes 2017.

Il vous est proposé de compléter cette provision à hauteur de 200 K€ au titre de la monétisation du CET 2018.

Les dépenses d'aide sociale à l'enfance :	1 205 K€
--	-----------------

L'ouverture de places supplémentaires en SAPSAD (Service d'Accueil, de Protection, de Soutien et d'Accompagnement à Domicile) et en AEMO (service d'Action Educative en Milieu Ouvert) nécessite l'inscription d'un crédit supplémentaire de 100 K€.

D'autre part, un complément de crédits de 855 K€ est prévu afin de faire face à l'augmentation des charges liées à l'hébergement des enfants confiés à l'ASE.

Une subvention de 250 K€ est également inscrite dans ce projet au titre de l'hébergement des jeunes majeurs.

Les dépenses d'aide sociale aux personnes âgées	60 K€
--	--------------

Les besoins supplémentaires identifiés dans ce secteur sont quasi intégralement financés par transferts de crédits entre chapitres budgétaires différents. Ces besoins sont les suivants :

- 1 150 K€ pour la mise en œuvre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour le SAAD (Service d'Aide A Domicile) « Présence à domicile » à compter de mai 2018.
- 630 K€ au titre du paiement aux bénéficiaires dans le cadre de l'APA à domicile.

Les dotations de fonctionnement du SDIS	630 K€
--	---------------

Un crédit de 630 K€ figure dans ce projet afin de couvrir une subvention complémentaire de fonctionnement au profit du SDIS permettant de faire face aux dépenses exceptionnelles liées aux nombreux incendies de 2017 et d'absorber la reprise du résultat négatif de clôture 2017 du SDIS à hauteur de 230 K€.

Les admissions en non-valeur et annulations de titres	600 K€
--	---------------

Le montant des créances irrécouvrables arrêté actuellement par le Payeur départemental nécessite de prévoir une inscription complémentaire de 400 K€.

Les annulations de titres émis sur exercices antérieurs mobilise 200 K€ dans ce projet.

Remboursement de la participation de la Région au titre de la compétence transport	3 900 K€
---	-----------------

Ce poste, abondé à hauteur de 3 900 K€, est destiné au reversement à la Région du montant du trop-perçu, au titre de l'exercice 2017, par notre collectivité dans le cadre du transfert de la compétence transport consécutive à l'entrée en vigueur de la loi NOTRe.

Charges de dette	500 K€
-------------------------	---------------

Une prévision de 500 K€ est inscrite dans ce projet au titre d'indemnités afin d'être en mesure de saisir toute opportunité de remboursement par anticipation d'emprunts (inscription concomitante de 6 000 K€ en dépenses d'investissement pour remboursement en capital).

Les dépenses imprévues	1 450 K€
-------------------------------	-----------------

Il vous est proposé de prévoir un crédit de 1 450 K€ pour faire face à toute dépense imprévue éventuelle.

Le Laboratoire Départemental d'Analyses	191 K€
--	---------------

Après la reprise et l'affectation des résultats de l'exercice 2017, il convient d'inscrire un ajustement de la subvention de maintien de service public au profit du budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses à hauteur de 191 K€.

Les dépenses d'administration générale	122 K€
---	---------------

Des ajustements de crédits visant à garantir le paiement de l'ensemble des prestations liées à l'administration générale (déménagement pour regroupement de services, frais de gardiennage, prestations informatiques..), sont prévus à hauteur de 122 K€.

Divers ajustements	200 K€
---------------------------	---------------

Un crédit de 200 K€ est ouvert afin de faire face à d'éventuels ajustements présentant un caractère d'urgence.

II - 3 - LES DEPENSES NOUVELLES D'INVESTISSEMENT	7 991 K€
---	-----------------

Les principales inscriptions de crédits d'investissement concernent :

Comme indiqué précédemment, un crédit de 6 000 K€ est inscrit au titre du remboursement en capital d'emprunts dans la perspective d'un remboursement anticipé éventuel afin de profiter de conditions de réaménagement satisfaisantes.

Au titre de la voirie, un complément de crédit de 2 000 K€ est prévu en vue d'accélérer l'amélioration du réseau routier départemental.

Dans le cadre de la création de la Société Publique Locale Chorégies d'Orange, un crédit de 17 K€ est prévu au titre de la participation en capital du Département.

II - 4 - LES RECETTES NOUVELLES D'INVESTISSEMENT	- 14 017 K€
---	--------------------

La reprise et l'affectation du résultat 2017 permettent de financer la section d'investissement (reports) et de diminuer le volume d'emprunts nécessaires à l'équilibre de ce budget de 16 000 K€ compte tenu d'une inscription supplémentaire de subventions de 1 983 K€ liées principalement aux opérations de voirie (630 K€) ainsi qu'à l'aménagement de véloroutes (1 262 K€).

BUDGET ANNEXE DU LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES

	BUDGET PRIMITIF	REPORTS	PROPOSITIONS NOUVELLES	RESULTAT REPORTE	MOUVEMENTS D'ORDRE	TOTAL BS
Dépenses	1 716 K€		236 K€	Déficit de fonctionnement : 168 K€	40 K€	2 160 K€
Recettes	1 716 K€		236 K€	Excédent d'investissement : 168 K€	40 K€	2 160 K€

Les prévisions au titre de ce Budget Annexe se traduisent en dépenses d'investissement par une inscription de 208 K€, destinée à financer le renouvellement nécessaire du matériel vétuste afin de rester concurrentiel face aux laboratoires privés ainsi que la poursuite du programme d'informatisation en vue de la réalisation d'un extranet permettant d'optimiser la relation du Laboratoire avec sa clientèle.

Un ajustement de la subvention de maintien de service public (191 K€) est nécessaire en recettes, afin de couvrir le solde déficitaire de la section de fonctionnement après reprise du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2017.